

DILLIDUR IMPACT

Acier résistant à l'abrasion

Fiche technique, édition octobre 2023¹

DILLIDUR IMPACT est un acier résistant à l'abrasion, présentant une dureté nominale de 340 HBW à l'état de livraison départ usine.

DILLIDUR IMPACT n'est pas un acier de construction selon EN 10025 (avec certificat CE).

DILLIDUR IMPACT est utilisé pour des applications exigeant une résistance à l'abrasion élevée, une très bonne ténacité et de bonnes conditions de mise en œuvre.

Exemples d'applications sont des pièces d'usure de forte épaisseur (soudées) pour matériels de terrassement, d'exploitation minière, de démolition et de recyclage.

Bien qu'ayant des propriétés de résistance élevées, les aciers DILLIDUR ne sont pas conçus pour être utilisés dans les éléments de construction qui jouent un rôle significatif dans la sécurité de la construction. Les aciers HLE trempés et revenus DILLIMAX sont disponibles pour ce genre d'application.

Description du produit

Désignation et domaine d'application

Les tôles DILLIDUR IMPACT sont livrables dans une gamme d'épaisseurs de 40 à 150 mm, selon le programme dimensionnel. Pour d'autres dimensions, veuillez nous consulter.

Composition chimique

Les valeurs maximales de composition chimique à l'analyse de coulée sont les suivantes (en %) :

C	Si	Mn	P	S	Ni+Cu	Mo	Cr	V	Nb	B
0,21	0,60	1,80	0,020	0,010	3,00	0,70	1,50	0,09	0,04	0,005

Valeurs maximales du carbone équivalent :

Epaisseur de tôle t [mm]	40 mm ≤ t ≤ 80 mm	80 mm < t ≤ 150 mm
CEV ^a	0,66	0,74
CET ^b	0,40	0,43

^a CEV = C + Mn/6 + (Cr + Mo + V)/5 + (Ni + Cu)/15

^b CET = C + (Mn + Mo)/10 + (Cr + Cu)/20 + Ni/40

L'acier est élaboré à grains fins par addition d'aluminium.

¹ La version actuelle est disponible sur : www.dillinger.de.

Etat de livraison

Les tôles sont trempées à l'eau avec un refroidissement contrôlé et subissent ensuite un revenu.

Caractéristiques mécaniques à l'état de livraison

Dureté

Dureté Brinell de surface à température ambiante : 310 – 370 HBW

Essai de résilience, éprouvette Charpy-V, sens longitudinal (¼ épaisseur)

Epaisseur de tôle t [mm]	Température [°C]	Energie de rupture KV ₂ [J]
40 ≤ t ≤ 150	-40	30

La valeur minimale indiquée s'applique à la moyenne de 3 essais. Une valeur individuelle peut être inférieure à la valeur moyenne minimale spécifiée, à condition qu'elle ne soit pas inférieure à 70 % de cette dernière.

Essais

Essai de dureté Brinell selon EN ISO 6506-01 ou essai de dureté Leeb selon EN ISO 16859-01 sur une surface poncée en général 0,5 mm - 2,0 mm sous la surface de la tôle.

Les essais de résilience sont réalisés sur éprouvettes Charpy-V selon EN 10045-1 prélevées en sens longitudinal à ¼ d'épaisseur.

Une mesure de dureté Brinell en surface est réalisée par coulée et 40 t.

Les essais de résilience sont réalisés par coulée.

Sauf accord contraire, les résultats des essais sont documentés dans un certificat de réception 3.1 selon EN 10204.

Identification des tôles

Sauf convention contraire, les tôles sont identifiées par poinçonnage avec au minimum :

- la nuance d'acier (DILLIDUR IMPACT)
- le numéro de coulée
- le numéro de tôle mère et de tôle individuelle
- le sigle du producteur
- le sigle du contrôleur

Conditions de mise en œuvre

Le respect des techniques de mise en œuvre et d'utilisation est d'une importance fondamentale pour obtenir entière satisfaction avec les produits fabriqués à partir de ces aciers. En conséquence, l'utilisateur doit s'assurer que ses procédés de calcul, de construction et de fabrication sont adaptés à l'acier, qu'ils correspondent aux règles de l'art que le fabricant doit respecter et qu'ils conviennent pour l'utilisation envisagée. Le choix du matériau incombe à l'utilisateur. Les recommandations générales de la norme EN 1011-2 (soudage) et CEN/TR 10347 (formage) ainsi que les recommandations relatives à la sécurité du travail selon les directives nationales sont à observer, en prenant en compte la valeur importante de la résistance ainsi que la trempabilité élevée.

L'acier peut être chauffé jusqu'à 500 °C sans perte importante de dureté.

Des recommandations complémentaires sont disponibles dans les documentations relatives aux conditions de mise en œuvre.

Conditions générales techniques de livraison

Sauf convention contraire, les conditions générales techniques de livraison sont celles de la norme EN 10021.

Tolérances

Sauf convention contraire, les tolérances sont conformes à la norme EN 10029, avec la classe A pour l'épaisseur, et table 4, groupe H pour la planéité.

Etat de surface

Sauf accord contraire, l'état de surface est conforme à la norme EN 10163-2, classe A2.

Remarques générales

Si l'utilisation de cet acier ou son mode de transformation requièrent des propriétés particulières qui ne sont pas mentionnées dans cette fiche technique, celles-ci doivent être convenues et spécifiées avant la commande.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont un caractère descriptif. Cette fiche technique est mise à jour selon les besoins. La version actuelle vous sera envoyée sur demande et est également disponible sur internet à l'adresse www.dillinger.de.

Contact

AG der Dillinger Hüttenwerke

Postfach 1580

66748 Dillingen / Saar

Allemagne

Tél. : +49 6831 47 3454

e-mail : info@dillinger.biz

Pour obtenir les coordonnées de votre interlocuteur, rendez-vous sur www.dillinger.de